LES CLASSIQUES DE LA THÉORIE DE LA TRADUCTION

Irina DEVDEREA[1]

Résumé : Par cet article nous voulons faire dérouler le film français de la pratique de théorisation de la traduction à partir de la Renaissance jusqu'à la première moitié du XX^e^ siècle. Afin d'y arriver nous avons recouru à l'anthologie de textes sur la théorie de la traduction conçue par le Centre de Recherche en Littérature et Traduction de l'Université Fédérale de Santa Catarina (Brésil). Au long de l'article nous faisons observer les idées qui ont contribué à la création de l'image présente, une image moderne, de la scène sur laquelle trônent la théorie et la pratique de la traduction.

Mots clés: théorisation de la traduction, pratique de la traduction, rôle des traductions

Abstract: In this article we want to show the evolution of translation theory and practice in France from the Renaissance until the first half of the 20th century. In order to achieve this, we resorted to the anthology of texts on the theory of translation published by the Center for Research in Literature and Translation of the Federal University of Santa Catarina (Brazil). Throughout the article we point out the ideas that contributed to the creation of the present image, a modern image, of the scene in which are playing the theory and practice of translation.

Keywords: translation theory, practice of translation, role of translations

Le deuxième volume des *Classicos da teoria da tradução,* paru en 2018 à Tubarão (Brésil) en deuxième édition, fait partie d'une série d'anthologies bilingues de textes sur la théorie de la traduction publiées par le Centre de Recherche en Littérature et Traduction de l'Université Fédérale de Santa Catarina (l'UFSC) (Brésil). En 2004, lorsque le volume paraît dans sa première édition, il suit une anthologie de textes sur la traduction écrits en allemand durant les trois derniers siècles et traduits en portugais (I^er^ volume, 2001). Il est suivi, à son tour, d'un volume bilingue de textes écrits sur le même sujet en Italie à partir de l'époque de Dante jusqu'au XX^e^ siècle (III^e^ volume, 2005). La série est continuée en 2006 par une anthologie d'autre facture : il ne s'agit plus de textes originaux provenant d'une seule langue, au contraire, ce sont des textes dont la langue originale est différente ; ce qui les réunit, à part le sujet, c'est la période dont ils datent - la Renaissance. Ainsi, des textes latins, allemands, anglais, français, espagnols et italiens, accompagnés de leurs traductions en portugais, réalisées par des professeurs de l'UFSC et d'autres universités brésiliennes et étrangères, tout comme par des traducteurs professionnels, y sont présents pour offrir aux lecteurs, après trois perspectives diachroniques précédentes, une perspective synchronique de la problématique visée.

[1] Université „Ştefan cel Mare" de Suceava, Roumanie, imira5@yahoo.com

BDD-A30693 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:57:19 UTC)

Revenons à notre volume, paru en 2018 en deuxième édition, une édition augmentée par trois textes de plus. Dans la préface du livre les organisateurs (Marie-Hélène Catherine Torres et al.) font savoir leur dessein : révéler aux lecteurs l'évolution de la pensée et de la pratique de théorisation de la traduction en ayant recours aux textes considérés représentatifs, écrits en France à partir de la Renaissance jusqu'à la première moitié du XX^{e} siècle. La sélection des textes est due donc au critère de représentativité historique, mais aussi à celui d'accessibilité. Certains textes sont donnés intégralement, d'autres – par fragments. Les originaux occupent les pages de gauche, leurs traductions en portugais – les pages de droite, de sorte qu'on obtienne un effet de miroir. Chaque texte est précédé par une courte présentation de son auteur et des circonstances de sa parution. Il faut dire que nous ne nous sommes pas proposé d'envisager dans notre compte rendu les textes traduits en portugais, même si nous sommes consciente que cela est le résultat d'un grand travail de toute une équipe de traducteurs. Nos remarques porteront exclusivement sur les textes français qui dans cette anthologie constituent le résultat d'un choix opéré par les concepteurs du volume.

La suite de textes est ouverte par un fragment extrait de l'ouvrage *La manière de bien traduire d'une langue en autre* paru en 1540 à Lyon et considéré la première charte des traducteurs. Son auteur, Étienne Dolet, établit quelques règles à suivre pour bien traduire un texte, des règles qu'il déduit de sa propre expérience traductive (traductions d'auteurs grecs et latins). Parmi elles il y en a quelques unes qui représentent aujourd'hui les principales exigences auxquelles un traducteur doit répondre : « ... que le traducteur ait parfaite connaissance de la langue de l'auteur qu'il traduit, et soit pareillement excellent en la langue en laquelle il se met à traduire. » (18), et d'autres qui disent comment traduire ou plutôt comment ne pas traduire et dans lesquelles on pourrait saisir déjà une réponse à la question « *qu'est-ce qu'on traduit quand on traduit ?* » : « Il faut que le traducteur entende parfaitement le sens et [la] matière de l'auteur qu'il traduit » (16) et «... en traduisant il ne se faut pas asservir jusques à là que l'on rende mot pour mot. » (18).

Les pensées sur la traduction au XVI^{e} siècle sont illustrées en même temps par un autre texte fort différent du précédent. Il s'agit de trois chapitres tirés de l'ouvrage *Défense et illustration de la langue française* publié en 1549 à Paris, dont l'auteur est le poète Joachim du Bellay. Celui-ci, à la différence d'Étienne Dolet, critique la pratique de la traduction, principalement la traduction de poésie ancienne. Il la considère inférieure à la création littéraire et destinée à l'échec parce qu'il trouve que le génie – l'énergie dont les œuvres littéraires sont chargées – est intraduisible : « parce qu'il est impossible de le rendre avec la même grâce dont l'auteur a usé: d'autant que chaque langue a je ne sais quoi propre seulement à elle, dont si vous efforcez exprimer le naïf dans une autre langue, observant la loi de traduire, qui est n'espacer point hors des limites de l'auteur, votre diction sera contrainte, froide et de mauvaise grâce. » (30).

BDD-A30693 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:57:19 UTC)

Au XVII[e] siècle les choses changent. La traduction est de plus en plus pratiquée et ceux qui la pratiquent s'adonnent à tirer de leur expérience des règles de traduire qui serviraient à d'autres. Les organisateurs du volume nous proposent la lecture de trois textes intégraux qui représentent en effet une préface et une introduction à deux traductions françaises d'auteurs grecs, rédigées par les traducteurs eux-mêmes, et une préface à un ouvrage théorique. Ainsi, on a l'occasion de mesurer le « premier effort remarquable pour codifier la traduction en partant de l'observation de sa pratique » (40) que Michel Ballard découvrit dans l'ouvrage du didacticien Gaspard de Tende, publié en 1660 à Paris sous le titre *Règles de la traduction ou moyens pour apprendre à traduire de latin en français tiré de quelques unes des meilleures traductions du temps par le sieur de l'Estang*. Gaspard de Tende est l'un des premiers à donner à un texte sur la traduction une allure scientifique. Dans la préface de son ouvrage il avoue son intention de faire apprendre à éviter les deux extrémités auxquelles les traducteurs sont exposés : « une certaine liberté » et « un assujettissement qui approche de la servitude ». Ses règles continuent la lignée tracée par Étienne Dolet et viennent contester la certitude de Du Bellay concernant l'intraductibilité du génie: l'une des règles exige de « conserver l'esprit et le génie de l'auteur qu'on traduit » (46) – si cela est requis, cela est faisable donc.

Les deux textes suivants datés de 1664 et 1681 appartiennent respectivement à Nicolas Perrot d'Ablancourt, traducteur de Lucien, et à Anne Le Fevre Dacier, traductrice des poésies d'Anacréon et de Sappho. Le paratexte sert à ces deux traducteurs à expliquer leur manière de traduire et à révéler la raison de certains choix. On dirait une sorte de pratico-théorie. Anne Le Fevre Dacier reconnaît qu'en quelques endroits elle a « mieux aimé faire sentir la force du grec et la pensée d'Anacréon en négligeant les termes, que d'avoir un soin scrupuleux des termes, en négligeant le grec et la pensée d'Anacréon » (78), alors que d'Ablancourt, connu par ses belles infidèles, choisit une autre position, qui semble lui être dictée par la personnalité controversée de l'auteur traduit : « Je ne m'attache donc pas toujours aux paroles ni aux pensées de cet auteur » (66). Dans ses déclarations on peut identifier quelques nuances des idées des théoriciens de la fin du XX[e] siècle qui envisagent la traduction comme une pratique orientée vers la culture d'arrivée : « ... j'agence les choses à notre air et à notre façon. Les divers temps veulent non seulement des paroles, mais des pensées différentes; » (66).

Le XVIII[e] siècle, le siècle des Lumières, est représenté dans cette anthologie des classiques de la théorie de la traduction par six auteurs, dont trois ont contribué à la publication de l'*Encyclopédie* de Diderot. Le premier texte de la période, daté de 1707, qui est mis à notre disposition, s'intitule *Règles pour discerner les bonnes et les mauvaises critiques des traductions de l'Écriture sainte en français. Avec des réflexions sur cette maxime: que l'usage est la règle et le tyran des langues vivantes.* Son auteur, Antoine Arnauld, théologien et traducteur des ouvrages de Saint Augustin, adresse ses observations non tant aux traducteurs qu'à ceux qui font la critique des traductions de la Sainte Écriture. Il leur conseille de ne pas

BDD-A30693 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:57:19 UTC)

rechercher dans les versions de la Sainte Écriture la même délicatesse et la même politesse de la langue qu'on retrouve dans les traductions des ouvrages d'éloquence puisque « (l)a raison est que le style de l'Écriture [...] a pour son caractère particulier une admirable simplicité qui doit paraître dans les versions vulgaires, aussi bien que dans l'original... » (84). Ses recommandations de considérer avant toute critique les raisons des versions nous y font entrevoir les idées de la théorie du *skopos* qui met l'accent sur la finalité de la traduction.

D'une grande importance nous semble être, par les réflexions sur l'art de traduire y comprises, le texte de Jean le Rond d'Alembert extrait des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* publié en 1759. Le co-directeur de l'*Encyclopédie* considère que la place des traducteurs est sinon auprès des écrivains, au moins immédiatement au-dessous de ceux-ci, car leur travail est toujours du domaine de l'art : « Dans les hommes de génie les idées naissent sans effort et l'expression propre à les rendre naît avec elles; exprimer d'une manière qui nous soit propre des idées qui ne sont pas à nous, c'est presque uniquement l'ouvrage de l'art, et cet art est d'autant plus grand qu'il ne doit point se laisser voir. » (114). Ses remarques adressées aux critiques de ses traductions anticipent, si vous voulez, une pensée du XX^e^ siècle concernant la nécessité d'avoir une critique constructive (selon Katharina Reiss) ou productive (selon Antoine Berman) des traductions : « pour le[1] critiquer avec justice, il ne suffit pas de montrer qu'il est tombé dans quelque faute ; il faut le convaincre qu'il pouvait faire mieux sans y tomber. […] Corriger les taches d'un auteur est un mérite dans le critique ordinaire et un devoir dans le censeur d'une traduction. » (130).

Le traducteur d'Horace au XVIII^e^ siècle, Charles Batteux, sait de sa propre expérience combien l'entreprise de traduire les auteurs anciens est difficile, cependant sa pratique lui permet d'observer qu'il y a « des moyens à diminuer la difficulté » qu'il trouve nécessaire de partager avec tous ceux qui ont la bonne intention de traduire. Son ouvrage *Cours de belles lettres ou Principes de Littérature*, paru à Paris en 1764, dont un extrait est présenté dans l'anthologie, contient onze règles générales qu'un traducteur devrait suivre pour rendre un texte latin en français ; elles visent la manière de traduire les périodes, les adverbes, les conjonctions, les phrases symétriques, les pensées brillantes, les proverbes, etc. Des règles spécifiques sont données pour la traduction des genres particuliers telle l'oraison, l'histoire et la poésie.

Deux autres textes inclus dans l'anthologie pour illustrer la pensée sur la traduction au siècle des Lumières représentent, en fait, un article et un supplément de l'*Encyclopédie*. L'article *Traduction, version* écrit par Nicolas Beauzée est là pour offrir des explications sur la différence entre les deux types de textes traduits, alors que *Traduction* – supplément de l'*Encyclopédie* conçu par Jean François Marmontel – a le rôle d'éclaircir ce que l'on rend par la pratique de la traduction (« la pensée ») et quelles sont les tâches du traducteur, exposé

[1] « le » se réfère au traducteur (n.n.)

BDD-A30693 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:57:19 UTC)

toujours à deux tentations, sur lesquelles Gaspard de Tende s'exprima déjà un siècle auparavant.

Le dernier texte destiné à représenter le XVIII[e] siècle est la Préface de Maximilien-Henri, marquis de Saint-Simon, à *Essai de traduction littérale et énergique de Pope,* publié en 1771. Il intéresse par la comparaison du traducteur au copiste d'un tableau que Maximilien-Henri réalise afin de marquer ses responsabilités : « Il n'est pas permis au peintre d'altérer les traits de son original, ni de changer ses couleurs, ou de s'écarter de ses moindres détails; de même un traducteur doit rendre avec fidélité les images, les phrases et jusques à la ponctuation de son auteur : les points sont au discours, ce que sont aux tableaux les contours qui fixent les formes. » (176).

Avec l'essai de Madame de Staël – *De l'esprit des traductions*, publié à Paris en 1821 – les organisateurs du volume nous introduisent dans l'esprit du XIX[e] siècle où l'on accorde à la traduction une importance encore plus grande en lui reconnaissant le mérite d'être un moyen d'enrichissement de la langue et de la littérature française. Si au XVI[é] siècle Du Bellay garde une certaine réserve par rapport au « labeur de traduire » en considérant que la traduction n'est pas « un moyen unique et suffisant pour élever notre vulgaire à l'égal ... des autres plus fameuses langues » (28), donnant la préférence aux créations originales des Français sur les traductions des Anciens, au siècle des Lumières d'Alembert incite déjà les traducteurs à avoir le courage de « risquer des expressions nouvelles pour rendre certaines expressions vives et énergiques de l'original » (116), en notant que « la réunion nécessaire et adroite de quelques termes connus pour rendre avec énergie une idée nouvelle ... est presque la seule manière d'innover qui soit permise en écrivant. » (116).

Ainsi, au début du XIX[e] siècle on ne doute plus que la traduction des œuvres littéraires étrangères investies de génie – phénomène que Madame de Staël trouve « tellement rare, que si chaque nation moderne en était réduite à ses propres trésors, elle serait toujours pauvre » (212) – enrichit une littérature et toute une culture nationale. Victor Hugo le déclare lui aussi : « Traduire un poète étranger, c'est accroître la poésie nationale » (230). Par cette idée moderne devenue l'un des facteurs de développement des littératures nationales au cours des XIX[e]-XX[e] siècles, Victor Hugo commence son *Prologue à la traduction des Œuvres de William Shakespeare par François-Victor Hugo*, parue en 1865. Dans son énoncé on découvre, tout comme les organisateurs du volume le remarquent dans la préface de l'anthologie, « a justa admiração de um pai pelo trabalho hercúleo do filho ».[1] Mais la vraie raison pour laquelle ce texte est inclus lui aussi dans l'anthologie est qu'on y trouve des réflexions d'un poids considérable sur le génie de Shakespeare, sur la manière dont il faut le traduire :

> le traduire réellement, le traduire avec confiance, le traduire en s'abandonnant à lui, le traduire avec la simplicité honnête et fière de l'enthousiasme, ne rien éluder, ne rien omettre, ne rien amortir, ne rien cacher, ne pas lui mettre de

[1] « une juste admiration d'un père pour le travail hérculien de son fils » (n.t.)

BDD-A30693 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:57:19 UTC)

> voile là où il est nu, ne pas lui mettre de masque là où il est sincère, ne pas lui prendre sa peau pour mentir dessous, le traduire sans recourir à la périphrase, cette restriction mentale, le traduire sans complaisance puriste pour la France ou puritaine pour l'Angleterre, dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, le traduire comme on témoigne, ne point le trahir, l'introduire à Paris de plain-pied, [...] penser sa pensée, parler sa parole (238),

sur le travail complexe, l'étude de « toute une bibliothèque » – « œuvre de critique, œuvre de philologie, œuvre de philosophie, œuvre d'histoire » (250) – qu'un traducteur devrait entreprendre pour « pénétrer » la question de l'auteur traduit, pour le comprendre. Vu la position convaincante et bien argumentée du grand écrivain vis-à-vis de la traduction réalisée par son fils, une traduction dans laquelle on retrouve tout Shakespeare, on pourrait lui excuser l'emphase paternelle : « le traducteur actuel ... sera le traducteur **définitif** » ayant construit « un monument » (252). Rappelons ici qu'Irina Mavrodin réserve cette métaphore – « monument » – à l'œuvre originale, pour ce qui est de la traduction, la traductologue roumaine la voit, dans le plus heureux des cas, comme un « moment d'une littérature». L'histoire nous l'a déjà montré que la traduction réalisée par François-Victor Hugo n'a pas gardé le statut de *dernière* et *finale*. Marcel Schwob, à qui l'on doit les deux textes suivants dans la section destinée au XIX[e] siècle de l'anthologie – *Avant-propos à une traduction de Catulle en vers marotique* (1883-1886 ?) et *De l'art de traduire* (1903-1905 ?) – vient proposer lui-même, après trente-quatre ans de la parution de la traduction de François-Victor Hugo, sa propre traduction d'*Hamlet* et de *Macbeth*.

Marcel Schwob occupe cependant sa place dans l'anthologie pour d'autres raisons. Il s'est fait remarquer par une méthode inédite de traduire la poésie de Catulle en employant à la fin du XIX[e] siècle le français de la période de la Renaissance. Sa conception concernant l'existence d'une analogie des langues et des littératures arrivées aux mêmes degrés de formation, par laquelle il espère avoir ouvert une nouvelle voie aux traducteurs qui vont lui succéder, nous semble, au contraire, inefficace dans le cas de la traduction. Et c'est toujours la pratico-théorie d'Irina Mavrodin qui chasse toute illusion de réussite là où la traduction se veut écrite dans une langue vieillie, une langue qui n'est plus la langue du lecteur.

Le deuxième volume de l'anthologie *Classicos da teoria da tradução* s'achève par les *Variations* (1944) de Paul Valéry sur les *Bucoliques* de Virgile. Ayant traduit l'œuvre du poète latin à la demande de l'un de ses amis, Paul Valéry considère nécessaire de faire savoir comment s'est déroulé le procès même de la traduction. À part le fait qu'on trouve dans ses *Variations* des idées utiles concernant la traduction de la poésie en général, comme par exemple la nécessité de rechercher dans le texte traduit une certaine harmonie « sans laquelle, s'agissant de poésie, la fidélité restreinte au sens est une manière de trahison. » (276), ce sont aussi ses réflexions sur le rapport traducteur-auteur qui intéressent. Se situant dans ce sens sur la même lignée que Victor Hugo, Paul Valéry pense qu'il est essentiel que le traducteur apprenne l'état de l'auteur

BDD-A30693 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:57:19 UTC)

au moment de la création de l'œuvre qu'il est en train de traduire. Dans le cas de Virgile, il s'agit de comprendre son rapport au pouvoir : le poète et l'état.

Les seize textes de l'anthologie, écrits au long des cinq derniers siècles de l'histoire française par des gens de lettres qui pratiquèrent eux-mêmes la traduction, permettent aux lecteurs de nos jours la construction d'une image changeante dans le temps, représentant l'évolution de l'attitude vis-à-vis de l'exercice du traduire et de la pensée sur l'art de traduire. Ainsi peut-on observer la disparition de certaines idées qui ne résistèrent pas au temps, peut-être à cause du manque de justesse, le développement de certaines d'autres reprises par les générations suivantes ou tout simplement la conservation de simples règles qui s'avérèrent intangibles. L'image d'aujourd'hui n'est pas définitive. Nous ne pourrions pas affirmer que dorénavant rien ne changera. Le débat sur la problématique de la traduction est toujours ouvert, or, cela signifie que l'image va se modifier encore.

Bibliographie :

Chalvin, A., Muller, J.-L., Talviste, K., Vrinat-Nikolov, M. (dir.) (2019) : *Histoire de la traduction littéraire en Europe médiane des origines à 1989*, Collection « Interférences », Presses Universitaires de Rennes.

Mavrodin, Irina (2006) : *Despre traducere: literal şi în toate sensurile*, Craiova, Scrisul Românesc, Fundația Editura.

Reiss, Katharina (2009) : *Problématiques de la traduction*, traduction et notes de Catherine A. Bocquet, Paris, éd. Economica.

BDD-A30693 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:57:19 UTC)